Frejus Urban Trail

by
Le Trail Hermes Frejus Esterel

REGLEMENT DU FREJUS URBAN TRAIL 2023 #3

Ce règlement est destiné à vous garantir la meilleure intégrité, sécurité et sportivité.
Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre ville et vous souhaitons de passer un agréable moment.

DATES DU TRAIL URBAIN DE FREJUS : dimanche 03 décembre 2023

LIEU DE DEPART et d'ARRIVEE : Arènes de Fréjus (83) (pas de consignes sur place)

DISTANCES ET CHOIX DE COURSES : 4 distances sont proposées :

- 15 KM Course Chrono H et F (Nés en 2008 et avant) SOLO ou DUO
- 8 KM Course Chrono H et F (Nés en 2008 et avant) SOLO ou DUO
- 8 KM Marche sportive Chrono H et F (Nés en 2008 et avant)
- 8 KM Rando non Chrono H et F (Nés en 2008 et avant)
- 4 KM Chrono + Handi H et F (Nés en 2008 et avant)
- 4 KM Rando guidée H et F (Nés en 2008 et avant)
- 1KM Urban Kids non chrono 2015 à 2017
- 1KM Urban Kids Chrono 2013 et 2014
- 2KM Urban Kids Chrono 2009 à 2012

CONDITIONS de PARTICIPATION

URBAN TRAIL 15 km
L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés, Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Ne peuvent participer que les coureurs qui ont rempli les conditions d'inscriptions : inscription en ligne payée + certificat médical ou licence. Votre inscription ne sera validée que sur présentation d´une licence FFA (Compétition, Athlé Running, Athlé Entreprise, Pass´Running), en cours de validité.
Pour les non licenciés FFA, d´un certificat de non-contre-indication à la pratique de la course à pied ou du sport en compétition datant de moins d´un an à la date de l'épreuve.
ATTENTION : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée, si la preuve n'est pas faite de l'existence du document.
LIMITES DÂGE : 2008 et avant
Les mineurs devront présenter une autorisation de participation remplie par leur responsable légal

URBAN TRAIL 8 km & MARCHE SPORTIVE 8 km
L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés, Il est expressément indiqué que les

coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Ne peuvent participer que les coureurs qui ont rempli les conditions d'inscriptions : inscription en ligne payée + certificat médical. Votre inscription ne sera validée que sur présentation d´une licence FFA (Compétition, Athlé Running, Athlé Entreprise, Pass´Running), en cours de validité.
Pour les non licenciés FFA, d´un certificat de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d´un an à la date de l'épreuve.
ATTENTION : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée, si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical.
LIMITES DÂGE : 2008 et avant
Les mineurs devront présenter une autorisation de participation remplie par leur responsable légal

URBAN TRAIL 4 km PMR
L'épreuve est réservée et adaptée aux Personnes à Mobilité Réduite. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Ne peuvent participer que les coureurs qui ont rempli les conditions d'inscriptions : inscription en ligne payée + certificat médical.
Votre inscription ne sera validée que sur présentation d´une licence FFA (Compétition, Athlé Running, Athlé Entreprise, Pass´Running), en cours de validité.
Pour les non licenciés FFA, d´un certificat de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d´un an à la date de l'épreuve.
ATTENTION : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée, si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical.
LIMITES DÂGE : 2010 et avant

URBAN KID'S : LES URBAN KID'S sont un mini- trail découverte sur un circuit de 1 ou plusieurs tours, chronométrés ou non chronométrés selon l'âge. Les parents pourront accompagner leurs enfants tout au long du parcours. Les épreuves sont ouvertes aux enfants licenciés et non licenciés, nés entre 2011 et 2017. La participation aux URBAN KID'S Chrono est soumise à la fourniture préalable à la présentation, en ligne ou sur place lors du retrait des dossards, d'une autorisation parentale et d'un certificat médical. PAS DE CERTIFICAT MEDICAL pour les non chronométrés.
Tous les participants URBAN KID'S doivent avoir rempli un bulletin d'inscription et une autorisation parentale.

La RANDO AVEC GUIDE 4km ainsi que la RANDO NON CHRONO de 8 km et les Kids 2015-2017 n'ont pas besoin de document (pas de certificat médical ou licence)

PROGRAMME :

Samedi 2
16h à 18h30 Retrait des dossards aux Arènes de Fréjus

Dimanche 3
8h00 ouverture du village d'accueil
9h30 départ des Trail 8km et 15kms
9H50 départ du Trail 4 kms du parcours PMR et de la rando guidée
10h00 arrivée des premiers concurrents du 8 km
10H05 arrivée des premiers concurrents du 4 km
10h30 arrivée des premiers concurrents du 15 km
11h00 remise des prix trail 4 km - 8km et PMR
11h30 arrivée des derniers concurrents
11h40 départ des Kid Trail 1km et 2 km
12h00 remise des prix du Trail 15 km et des Kid'Trail

INSCRIPTIONS
Les inscriptions sont exclusivement enregistrées en ligne sur le site www.sportips.fr et ce jusqu'au 02 décembre 2023 à 22h00.
Aucune inscription et modification ne sera prise par téléphone.

DROITS D'INSCRIPTIONS :
Le Fréjus Urban Trail étant organisé dans le cadre du Téléthon 2023, le comité d'organisation s'engage à reverser 1 € par inscription payée (sauf Kids).

Tarifs :
15 km Course
50 premiers dossards 15 € 100 dossards suivants 20 € Dossards suivants 25 €
Inscription sur place 28 €

8 km Course & **8 km Marche sportive Chrono & 8 km Rando non chrono**
50 premiers dossards 10 € 100 dossards suivants 12 € Dossards suivants 15 €
Inscription sur place 18 €

4 km Handi Chrono
50 premiers dossards 5 €

Urban Kids
100 premiers dossards 2 €
Inscription sur place 2 €

4 km Rando Guidée
50 premiers dossards 10 € 100 dossards suivants 12 € Dossards suivants 15 €
Inscription sur place 18 €

DOSSARDS
La participation aux courses chrono nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine par 4 épingles. Il ne devra en aucun cas être réduit, ni découpé, ni plié sous peine de disqualification. Les dossards seront à retirer à partir de 8h aux arènes, sur présentation d'une pièce d'identité.
Tout engagement sera ferme et définitif. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Les dossards pourront être retirés le samedi après-midi, aux arènes de 16h à 19h
et le dimanche à partir de 8h jusqu'à 30 mn avant votre départ.

ASSURANCES
Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la compagnie d'assurance de la F.F.A. Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de déficience consécutive à un mauvais état de santé. Les juges de Parcours pourront arrêter tout participant en mauvaise condition physique apparente.

En cas d'abandon ou de disqualification (par l'organisation ou l'équipe médicale), la responsabilité de l'organisation est dégagée. La participation à l'épreuve se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec dénonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommage et séquelles durant l'épreuve ou après l'épreuve.

ANNULATION COURSE
En cas d'annulation de la course, l'organisation s'engage à proposer 2 options à chaque participant :
1° Abandonner le montant de l'organisation au profit de l'association organisatrice
2° Demander le remboursement de 65% du montant de son inscription (ce remboursement sera effectué directement en ligne vers le compte bancaire qui a effectué le paiement de l'inscription)

GARANTIE INDIVIDUELLE ANNULATION
Au moment de votre inscription en ligne sur le site Sportips.fr vous pouvez souscrire une Garantie Individuelle d'Annulation en option, qui vous permettra d'être remboursé du montant de votre inscription (sauf les options. Repas, navette...) sur simple demande de votre part, effectuée jusqu'à 72 h avant le départ de votre course. Si vous n'avez pas choisi cette option, vous ne pourrez pas demander le remboursement de votre inscription. En cas d'annulation ou report général de l'épreuve, les conditions générales de l'organisateur s'appliquent... (remboursements, report…)
Cette garantie individuelle d'annulation n'est pas transférable vers la prochaine édition.

RAVITAILLEMENTS :
Pour le 15 km : 2 ravitaillements liquide sur le parcours + le ravitaillement d'arrivée.
Pour le 8 km : 1 ravitaillement liquide sur le parcours + le ravitaillement d'arrivée.

Un gobelet course sera offert à chaque participant.

TEMPS LIMITE DE COURSE ET ZONE D'ELIMINATION
Pour le 15 km, limité à 2h30
Pour le 8 km, limité à 1h30

SIGNALISATION : Rubalise, fléchage en hauteur, marquage au sol.

RÉCOMPENSES :
Tous les parcours, Récompenses à partir de 12h00 sur place.
Classements et prix spéciaux aux meilleurs déguisements
Seuls les concurrents, présents à la remise des prix seront récompensés.

- 15 KM Course Chrono 3 1er scratch H/F + 1er H/F Catégories

- 8 KM Course Chrono 3 1er scratch H/F + 1er H/F Catégories

- 8 KM Marche sportive 3 1er scratch H/F

- 8 KM Rando non Chrono H et F (Nés en 2008 et avant) Pas de classement/récompenses

- 4 KM Handi Chrono H et F (Nés en 2008 et avant) 3 1er scratch H/F

- 4 KM Rando guidée H et F (Nés en 2008 et avant) Pas de classement/récompenses

- 1KM Urban Kids non chrono 2015 à 2017 Pas de classement/récompenses

- 1KM Urban Kids Chrono 2013 et 2014 3 1er scratch H/F

- 2KM Urban Kids Chrono 2011 et 2012 3 1er scratch H/F

UTILISATION D'IMAGE
" J'autorise expressément les organisateurs du «Fréjus Urban Trail » ainsi que leurs ayant droit tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation au Fréjus Urban Trail sur tous supports y compris les documents

promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée ".

INTERNET
Les personnes inscrites sur Internet et dont le dossier n'a pas été validé par SPORTIPS devront présenter leur licence ou leur certificat médical lors du retrait du dossard

VIE PRIVEE
Les classements de cette épreuve sont édités et transmis à la FFA. Si vous souhaitez que vos noms et prénoms ne figurent pas sur les classements, merci de nous le faire savoir avant le départ de votre course. Cette action est définitive et irréversible pour toutes les épreuves au calendrier FFA.

ORGANISATION SECURITE
Un service de sécurité sera mis en place sur le parcours. La course se déroulant en milieu urbain, les concurrents devront respecter scrupuleusement le code de la route suivre parfaitement le balisage mis en place par l'organisation.

JURY D'EPREUVE
Il est composé du comité d'organisation, de l'équipe médicale présente sur la course et du directeur de course.

RECLAMATION
Toute réclamation doit être formulée par écrit, déposée au PC Course, auprès d'un membre du jury d'épreuve, dans un délai maximum de 30 minutes après l'arrivée du coureur concerné.

CONCLUSION
Tout concurrent qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les clauses.